

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 26 janvier 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Elu.e.s TEC présents : Pierre GUICHARD, Michèle VICTORY, Etienne GUILLERMAZ, Lyliane BURGUNDER, Laurent DANDRES (pouvoir de Geoffrey MARECHAL à EG)

Nombre de personnes dans le public : 6 (dont 1 représentante du personnel de la résidence du Doux)

	Commentaires et positions de TEC
DECISIONS	
ASSEMBLEES	
1. Installation d'une nouvelle conseillère municipale	Laurence CHANTEPY est installée en remplacement d'Alexandra DENOITTE, démissionnaire (officiellement pour « raisons personnelles et professionnelles »). 6 ^{ème} démission déjà dans la majorité depuis le début du mandat et 4 ^{ème} retour dans le CM d'une ancienne élue (plus que 5 réservistes disponibles sur la liste)... POUR
2. Modification des membres des commissions municipales : Travaux, Sport / Vie Associative	POUR
3. Désignation des délégués du Centre Communal d'Action Sociale (C. C. A. S)	POUR
4. Comité d'éthique de la vidéoprotection - Modification des membres	POUR
5. Conseil d'exploitation des parcs de stationnement payants : Modification des membres	POUR
6. Avenants n°1 et 2 à la convention avec le Centre de Gestion de l'Ardèche (CDG 07) portant affectation d'un personnel pour le traitement, le classement des archives	POUR
Intervention TEC : regret qu'absolument aucune commission thématique (Finances, Travaux, Développement durable, Culture, Affaires scolaires, Vie associative) ne se soit tenue en amont de ce Conseil, ce qui est préjudiciable pour la vie démocratique locale alors que ce temps plus calme aurait pu être utilisé notamment pour traiter en profondeur des sujets latents comme le devenir du site de l'ancienne piscine, la relance du Ciné-théâtre, le projet ITDT...	

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 26 janvier 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Réponse FS : c'était compliqué du fait de la période des vœux...

RESSOURCES HUMAINES	
7. Avenant à la convention avec le Centre de Gestion de l'Ardèche (CDG 07) relative à l'assistance administrative et à l'établissement de dossiers CNRACL, IRCANTEC et RAFP	POUR
ENSEIGNEMENT	
8. Convention de mise à disposition entre la ville de Tournon-sur-Rhône et la communauté d'agglomération ARCHE Agglo pour l'accueil de loisirs de Tournon-sur-Rhône	POUR
PATRIMONE CULTURE TOURISME	
9. Convention d'exposition avec l'artiste Salvatore Arancio au Château-musée – été 2023	<p>Intervention TEC : évidemment favorable à une telle initiative mais le sujet n'a pas été présenté et discuté par les élus en commission faute de la tenue d'une commission Culture avant le Conseil</p> <p><i>Réponse Paul Barbary : choix de l'exposition effectué en concertation avec les services</i></p> <p><i>Réponse FS : retrait du point à l'ordre du jour dans l'attente de sa présentation en commission</i></p>
BIBLIOTHEQUE	
10. Convention Déclic Radio 2023/2024 - "Le choix de la Bibli"	POUR
11. Convention de mise à disposition d'un triporteur électrique entre l'Office du Tourisme et la Ville de Tournon-sur-Rhône	<p>Mutualisation avant d'envisager un achat spécifique pour la bibliothèque.</p> <p>POUR</p>
FONCIER	
12. Acquisition foncière – Parcelle AN n°316 – Rue du Commandant Avon	POUR
13. Bilan annuel 2022 des acquisitions et cessions immobilières	POUR
SERVICES TECHNIQUES	

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 26 janvier 2023

CONSEIL MUNICIPAL

14. Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de co-financement pour la réalisation d'une étude de ruissellement sur le territoire du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Veauve, Bouterne et petits affluents du Rhône	2764 € pour Tournon, coût partagé entre les communes concernées et Arche Agglo Question TEC : combien de temps d'études ? <i>Réponse FS : 1 an environ.</i> POUR
15. Convention pour la prise en charge des consommations, de l'entretien et du renouvellement du matériel d'éclairage extérieur des lotissements privés	Demande TEC : veiller à la mise en cohérence avec les horaires d'extinction de la commune en précisant notamment dans le modèle de convention le souci des économies d'énergies et conditionner cette prise en charge aux bonnes conditions de circulation des modes actifs dans toute leur diversité et au retrait des obstacles type barrières ou rétrécissements trop contraignants (étude au cas par cas en commission) <i>Réponse Jean-Louis Gaillard : 4 ou 5 lotissements souhaitant bénéficier du dispositif pour le moment (d'autres à venir certainement), OK pour étude des cas en commission</i> POUR

Questions diverses du groupe TOURNON EN COMMUN :

- 1) « Les élus du groupe TOURNON EN COMMUN ont été alertés ces derniers jours des **projets de l'Éducation nationale pour la prochaine rentrée à Tournon**. Déjà, une « ouverture » à l'école Vincent d'Indy ; nous ne pourrions que nous en réjouir si seulement il ne s'agissait pas uniquement du maintien d'une classe déjà transférée depuis l'école Jacques Prévert à la rentrée 2022. Et surtout donc, deux fermetures : 1 classe à l'école maternelle Jacques Prévert et la classe passerelle à l'école maternelle Pauline Kergomard. Dans cette affaire, notre ville serait donc encore perdante. Concernant l'école Jacques Prévert, au regard de la sociologie du public accueilli (bien souvent des familles socialement en difficulté, plusieurs élèves allophones) et des effectifs attendus pour la prochaine rentrée (une soixantaine d'élèves pour 2 classes seulement, soit 30 élèves par classes si le projet de fermeture se confirme !), nous nous devons de nous élever contre ce projet. À l'école Pauline Kergomard, la fermeture de la classe passerelle constituerait un vrai recul. Notre commune peut se targuer en effet d'être parmi les deux seules du Département (avec Aubenas) à disposer d'un tel outil. Il s'agit d'une opportunité utile pour l'apprentissage des jeunes enfants et appréciée des familles. De plus, concernant cette même école, nous sommes particulièrement inquiets du projet de fusion évoquée avec l'école des Luettes pour créer ce qui ne serait pas moins que

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 26 janvier 2023

CONSEIL MUNICIPAL

le plus grand groupe scolaire d'Ardèche. La spécificité de la maternelle et la proximité dans la relation aux familles, avec une direction mutualisée, en seraient sérieusement dégradées. Nous le refusons. Merci d'ouvrir le débat à ce sujet et de nous éclairer sur le positionnement de l'exécutif dans cette affaire. »

Réponse du Maire :

- *Concernant la fermeture de classe à Prévert et l'ouverture à VDI : il ne s'agirait que de l'officialisation d'une réalité déjà en cours depuis la rentrée de septembre 2022 (une classe de GS transférée de Prévert à VDI) ; a priori pas de risque de surcharge de classes pour la prochaine rentrée (à voir sur le moment...)*
- *Concernant la fermeture de la classe passerelle à Kergomard : celle-ci fait suite aux difficultés rencontrées par l'association Planète Môme, gestionnaire de la crèche et partie prenante du dispositif passerelle depuis sa création en 2002*
- *Concernant la fusion entre Kergomard et les Luettes : la mairie n'a eu connaissance de ce projet de les services de l'Éducation nationale (EN) que ces dernières semaines par l'intermédiaire des directrices et n'en a jamais été saisie officiellement par les services de l'EN ; ce ne sera en tout cas pas à l'ordre du jour pour la rentrée 2023*
- *Le Maire se dit à l'écoute des parents d'élèves, qui sont « de bonne composition » et qu'il a déjà reçus, ainsi que des équipes enseignantes*
- *A l'avenir, au regard de la pyramide des âges dans les différents quartiers de Tournon, le Sud devrait voir des classes ouvrir et le Nord des classes fermer...*
- *La Maire rappelle aussi qu'à son époque, « il y avait beaucoup plus d'enfants par classes »...*

Interventions TEC : la Mairie devrait au moins témoigner de son inquiétude, voire de son mécontentement auprès des services de l'EM concernant ces réductions d'effectifs sur le territoire alors même que le problème revient chaque mois de janvier depuis des années maintenant ; il est demandé également de convier les directeurs et directrices des écoles lors de la prochaine commission des Affaires scolaires pour avoir l'occasion d'échanger avec eux et elles sur l'évolution de leurs conditions de travail.

- 2) « La famille BRAHIM ZARRED, dont les deux enfants sont scolarisés à Tournon, s'est vue signifier une **Obligation de quitter le territoire français (OQTF)**. Comme en témoigne notamment le rassemblement de soutien organisé ce jeudi 26 janvier par plusieurs parents d'élèves de l'école du Quai, il s'agit d'une famille très bien intégrée dans la communauté tournonnaise. Nous appelons le Conseil municipal à témoigner également de son soutien à cette famille, notamment auprès des autorités en charge du dossier. »

Réponse du Maire : il regrette que les associations qui accompagnent cette famille ne se soient pas rapprocher de la Mairie avant d'organiser une manifestation ostensible (et pas forcément nécessaire...) mais le soutien du Conseil municipal à cette famille bien intégrée dans la vie locale est évident.

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 26 janvier 2023

CONSEIL MUNICIPAL

- 3) « Depuis le 18 novembre 2022, comme vous le savez, **les salariées de la résidence du Doux sont mobilisées pour faire entendre ses revendications.** Cette mobilisation nous interpelle à double titre : d'une part parce que l'établissement situé à Saint-Jean-de-Muzols accueille de nombreux Tournonais venus s'y installer pour y passer leurs vieux jours et, d'autre part, parce que les revendications du personnel (statut, conditions de travail, rémunération) sont parfaitement légitimes, d'autant plus après la crise COVID durant laquelle elles sont enfin apparues comme essentielles. Nous vous avons adressé un courrier à ce propos le 16 janvier dernier. Considérant les éléments précités, la présence aussi sur notre territoire de la résidence Roche De France et le projet intégrant l'implantation éventuelle d'AESIO sur la friche ITDT, la Ville de Tournon nous semble avoir matière à intervenir pour trouver une issue positive à cette mobilisation. Nous vous remercions de nous faire savoir vos intentions à ce propos. »

Réponse du Maire : un courrier a été adressé au Ministère de la Santé pour faire bénéficier les ASH des bénéficiaires du Segur ; un autre courrier a été adressé à la direction d'AESIO qui a indiqué en retour, entre autres justifications, que la hausse des salaires entraînerait automatiquement une hausse du coût de 4 ou 5 € par jour pour les résidents ; une rencontre est prévue entre le Maire et la direction d'AESIO le 17 février.

- 4) Concernant **le jardin partagé promis sur le site de Chabetout**, nous sommes interpellés par des citoyennes et citoyens engagés intéressés par l'initiative et qui s'interrogent sur la mise en suspend du projet. Le vol de deux camions de la Ville serait évoqué pour justifier cette suspension. Est-ce véritablement ce vol qui justifie cette suspension ? Et si tel est le cas, ces camions ne sont-ils pas assurés vis-à-vis du vol ? Qu'en est-il du devenir du projet ?

Réponse du Maire : il n'y a pas de rapport entre le vol des camions et le projet du jardin de Chabetout qui n'est absolument pas suspendu.

Complément par I. Richioud : le chiffrage de l'aménagement des accès et du site est en cours ; le mode de gestion du site (jardins familiaux pour lesquels la demande est forte, ou jardin partagé géré de manière associative) est encore à trancher ...

- 5) Lors de la séance du Conseil municipal du 17 novembre, nous vous avons interrogé sur les obligations de la Ville – non respectées – en ce qui concerne la **mise à disposition de panneaux d'affichage libre**. Vous nous aviez répondu que l'implantation des panneaux serait effective début 2023. Fin janvier, qu'en est-il ?

Réponse du Maire : les emplacements ont été identifiés ; une réponse de SICOM (prestataire de la Ville pour la signalétique) est attendue pour une éventuelle prise en charge de ces

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 26 janvier 2023

CONSEIL MUNICIPAL

panneaux d'affichage libre, sinon quoi la Ville les prendra à sa charge ; une installation est envisagée dans tous les cas et au plus tard d'ici début mars.

- 6) Il apparaît que les agents des services techniques de la Ville n'interviennent pas toujours dans de parfaites **conditions de sécurité**. Le 16 janvier dernier, par exemple, Laurent Dandres a ainsi alerté la mairie sur une situation dangereuse de ce type observée dans le cadre d'un chantier. Au regard de la responsabilité assurantielle et surtout de la responsabilité morale de la Ville vis-à-vis d'un potentiel accident, nous vous appelons à la plus grande vigilance.

Réponse du Maire : remerciement pour le signalement, importance de renforcer l'implication de la chaîne hiérarchique et des agents d'encadrement pour le respect des précautions de sécurité.

Intervention complémentaire de TEC : importance de diffuser une culture de la sécurité et d'assurer que les moyens mis à disposition soient adaptés et suffisants.

Communications du Maire :

- **Prochain Conseil municipal le 9 mars à 19h (Rapport d'orientation budgétaire, ROB)**
- CM suivant le 6 avril à 19h (vote du Budget)
- Opérations de recensement en cours (246 logements recensés), +284 habitants au 1^{er} janvier 2023 (suivant le recensement de 2020)
- Fouilles archéologiques préventives sur le parking de la place Jean-Jaurès en prévision des travaux de la médiathèque entre fin février et début mars : du 20 au 24 février (ouverture des tranchées par Eiffage) et du 27 février au 3 mars (fouilles par Inrap), 6 au 10 mars (rebouchage par Eiffage)
- Rallye Monte Carlo historique fin janvier sur le quai Farconnet
- Caravane des métiers 2023 le 3 avril sur le quai Farconnet (initiative de la Région)